



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du lundi 19 septembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h20.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 1.1.1) Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.4) Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.4), M. Emile BRIOT (à partir du 0.2), Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à partir du 1.1.2), M. Laurent CROIZIER (à partir du 0.2), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 1.1.1), Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 1.1.1), M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.2), M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.4), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 6.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 2.2), M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.4), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 1.1.2), M. Yannick POUJET (à partir du 1.1.2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 0.2), Mme Karima ROCHDI (à partir du 0.2), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.2.2), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL (à partir du 1.1.2), Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.2.2), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, M. Gérard VAN HELLE (à partir du 0.2), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 0.2) Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.2)
Braillans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.4) Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO (suppléante de M. Yves GUYEN) Fontain : Mme Martine DONEY Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT (à partir du 0.2) Marchaux : M. Patrick CORNE (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salín : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : M. Laurent LOLLIOU Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) Thisse : M. Alain LORIGUET (à partir du 1.1.4) Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.5) Vorges-les-Pins : M. Sylvain DOUSSE (suppléant de Mme Julie BAVEREL) (à partir du 1.1.2)

Étaient absents : Besançon : M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Michel OMOURI Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON François : M. Claude PREIONI Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE Pugy : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Torpes : M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : M. Nicolas BODIN

Procurations de vote :

Mandants : T. BIZE, P. BONTEMPS (jusqu'au 1.1.3), P. BONNET, Y.M. DAHOUI, A. GHEZALI (à partir du 0.2), P. JEANNIN, S. JOLY, J.S. LEUBA (jusqu'au 5.7), C. MICHEL (à partir du 2.3), M. OMOURI, D. SCHAUSS (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.1), I. SUGNY (jusqu'au 1.2.1), C. BOTTERON (à partir du 1.1.1), C. PREIONI, D. CUCHE (à partir du 1.1.1), D. JACQUIN (à partir du 1.1.4)

Mandataires : E. MAILLOT, N. BODIN (jusqu'au 1.1.3), L. FAGAUT, M. LOYAT, M. ZEHAF (à partir du 0.2), A. POULIN, C. LIME, P. CURIE (jusqu'au 5.7), D. DARD (à partir du 2.3), J. GROSPERRIN, D. POISSENOT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.1), K. ROCHDI (jusqu'au 1.2.1), P. CORNE (à partir du 1.1.1), D. PARIS, J.Y. PRALON (à partir du 1.1.1), J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.4)

Délibération n°2016/003370

Rapport n°8.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de la délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de la délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, modifiée par délibération du 30 juin 2016, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Signature le 2 août 2016 d'une décision de modification d'un contrat du prêt de 93,71 M€ souscrit auprès de la CDC le 22 mars 2012.

Signature de 1 convention portant accord sur une indemnisation en compensation de la gêne causée par les travaux de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway secteur Tristan Bernard, 3 conventions pour travaux sur le projet du TCSP et 2 avenants sur convention de travaux projet TCSP ainsi qu'une convention d'indemnisation CIAT du TCSP.

III. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Contentieux :

- Défense des intérêts de la CAGB dans le cadre d'un référé précontractuel déposé le 19 juillet 2016 devant le Tribunal administratif de Besançon par la société ARCHIMED dans le cadre de la procédure de passation d'un marché public lancée par la CAGB portant sur la fourniture d'une solution de circulation de documents dématérialisés.
- Défense des intérêts de la CAGB dans le cadre d'un recours indemnitaire formé devant le Tribunal administratif de Besançon par Maître GUIGON, mandataire judiciaire intervenant es-qualité de mandataire liquidateur de la Sarl BESAC CAFE, enregistré le 22 juillet 2016 et reçu le 2 août 2016. Le requérant sollicite la condamnation de la collectivité à lui verser une somme de 532 496 euros au titre du préjudice qu'il estime avoir subi du fait de la perte de valeur de son fonds de commerce qui serait elle-même consécutive aux travaux d'aménagement du tramway et à son exploitation actuelle.

Dépôt de plainte :

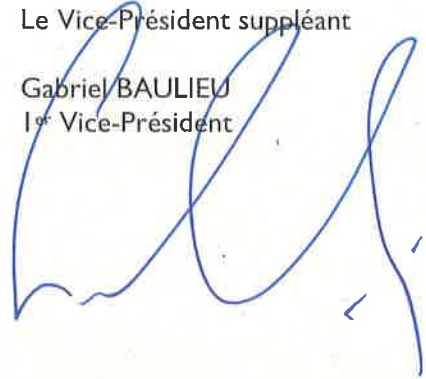
- Le 3 mai 2016 pour l'incendie d'un bâtiment de la CAGB sis Chemin des Marnières à Chalezeule,
- Le 25 mai 2016 pour le vol par effraction de la tuyauterie en cuivre et de la robinetterie dans un appartement de la CAGB sis 171 rue de Belfort à Besançon,
- Le 6 juin 2016 pour l'incendie de l'entrepôt SYNECO sis Chemin des Marnières à Chalezeule
- Le 7 juin 2016 pour deux tentatives de vol de voitures de la CAGB dans le parking souterrain de la City,
- Le 20 juin 2016 pour l'incendie du bâtiment désaffecté de la charpente MARESCHAL acheté par la CAGB sis Zone des Marnières à Chalezeule,
- Le 21 juillet 2016 pour dépôt d'objet sur la voie du Tramway à Planoise et dégradation de cette voie,
- Le 25 juillet 2016 pour dégradations au marqueur sur une vitre de la Cité des Arts.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Préfecture du Doubs

Reçu le **27 SEP. 2016**



Contrôle de légalité